



---

## ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

---

**Harvest Global Resource Leaders ETF**

**31 décembre 2018**



# Harvest Global Resource Leaders ETF

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Harvest Portfolio Group Inc., gestionnaire du Fonds, et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient des procédures appropriées afin de s'assurer que sont produites des informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants basés sur des estimations et des jugements faits par le gestionnaire. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire juge appropriées pour les Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., auditeur indépendant du Fonds, a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer une opinion sur les présents états financiers à l'intention des porteurs de parts. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Au nom de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs  
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer  
Chef des finances

Oakville (Canada)  
Le 14 mars 2019



## *Rapport de l'auditeur indépendant*

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du fonds Harvest Global Resource Leaders ETF (le « Fonds »)

---

### *Notre opinion*

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 31 janvier 2018 (début des activités) au 31 décembre 2018, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »).

#### **Notre audit**

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2018;
- l'état du résultat global pour la période allant du 31 janvier 2018 (début des activités) au 31 décembre 2018;
- l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période allant du 31 janvier 2018 (début des activités) au 31 décembre 2018;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période allant du 31 janvier 2018 (début des activités) au 31 décembre 2018;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

---

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Indépendance**

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

---

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

---

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
PwC Tower, 18 York Street, Suite 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2  
Tél. : 1 416 863 1133, Téléc. : 1 416 365 8215*



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

---

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des



procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christopher Pitts.

**(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »**

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)  
Le 14 mars 2019

# Harvest Global Resource Leaders ETF

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	
Au 31 décembre	2018
<b>Actif</b>	
<b>Actif courant</b>	
Placements	11 298 356 \$
Trésorerie	166 329
Dividendes à recevoir	17 389
	<b>11 482 074</b>
<b>Passif</b>	
<b>Passif courant</b>	
Distributions à payer (note 4)	160 000
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	245 306
	<b>405 306</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>11 076 768 \$</b>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>	<b>800 000</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>	<b>13,85 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Harvest Global Resource Leaders ETF

<b>ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	
<b>Pour la période du 31 janvier 2018 (date de lancement) au 31 décembre 2018</b>	<b>2018</b>
<b>Revenu</b>	
Gain (perte) net sur les placements	
Dividendes	325 641 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	(973 293)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(2 835 025)
<b>Gain (perte) net sur les placements</b>	<b>(3 482 677)</b>
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	88 823
Gain (perte) de change net réalisé	139 726
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(245 306)
<b>Gain (perte) net sur les instruments dérivés</b>	<b>(16 757)</b>
<b>Revenu total (montant net)</b>	<b>(3 499 434) \$</b>
<b>Charges (note 5)</b>	
Frais de gestion	86 960 \$
Retenues d'impôts	36 808
Coûts de l'information aux porteurs de parts	16 312
Honoraires d'audit	32 074
Honoraires des agents des transferts	8 440
Droits de garde et frais bancaires	64 266
Frais du comité d'examen indépendant	813
Droits de dépôt	8 626
Frais juridiques	78
Coûts de transactions (note 8)	57 468
<b>Total des charges</b>	<b>311 845</b>
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(64 926)
<b>Total des charges (net)</b>	<b>246 919</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(3 746 353) \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – (note 4)</b>	<b>(5,75) \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Harvest Global Resource Leaders ETF

<b>ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>	
Pour la période du 31 janvier 2018 (date de lancement) au 31 décembre 2018	2018
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>	<b>- \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(3 746 353) \$</b>
<b>Opérations sur parts rachetables</b>	
Produit de l'émission de parts rachetables	15 356 441
<b>Opérations sur les parts (net)</b>	<b>15 356 441 \$</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	
Revenu net de placement	(117 864)
Remboursement de capital	(415 456)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(533 320) \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<b>11 076 768 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Harvest Global Resource Leaders ETF

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période du 31 janvier 2018 (date de lancement) au  
31 décembre 2018

2018

### Activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs  
de parts rachetables (3 746 353) \$

### Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie

(Gain) perte réalisé à la vente de placements 973 293

(Gain) perte réalisé sur les options vendues (88 823)

Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements 2 835 025

Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change 245 306

Produit de la vente de placements\*\* 7 233 385

Achat de placements\*\* (19 518 433)

Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie (17 389)

**Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation (12 083 989) \$**

### Activités de financement\*\*

Produit de l'émission de parts rachetables 12 623 638

Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite  
des réinvestissements) (373 320)

**Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement 12 250 318 \$**

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période 166 329

Trésorerie à l'ouverture de la période –

**Trésorerie à la clôture de la période 166 329 \$**

### Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt\* 271 444 \$

\* Inclus dans les activités d'exploitation

\*\* Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Harvest Global Resource Leaders ETF

<b>INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE</b>				
<b>Au 31 décembre 2018</b>				
<b>Nombre d'actions</b>	<b>Titre</b>	<b>Coût moyen (\$)</b>	<b>Valeur comptable (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>
<b>ACTIONS</b>				
<b>Matériaux</b>				
1 900	Air Products and Chemicals, Inc.	406 178	415 150	3,7
14 590	Anglo American PLC	444 567	443 728	4,0
12 991	ArcelorMittal	525 939	368 609	3,3
3 880	BASF SE	508 992	366 569	3,3
13 361	Boliden AB	565 654	395 105	3,6
2 900	Celanese Corporation, cat. A	439 683	356 198	3,2
82 474	Cobalt 27 Capital Corp.	768 565	272 164	2,5
10 520	CRH PLC	465 328	380 114	3,4
4 700	Croda International PLC	406 848	383 158	3,5
3 700	Eastman Chemical Company	388 562	369 296	3,3
3 706	Eramet	625 600	349 840	3,2
79 224	Glencore PLC	516 650	401 645	3,6
51 293	Iluka Resources Limited	530 078	375 835	3,4
72 000	Lundin Mining Corporation	412 560	406 080	3,7
3 146	LyondellBasell Industries NV, cat. A	442 048	357 165	3,2
13 260	Mondi PLC	452 110	376 906	3,4
60 359	Norsk Hydro ASA	506 966	373 676	3,4
6 200	Novozymes AS, cat. B	440 149	377 848	3,4
6 400	Rio Tinto PLC	395 532	415 393	3,7
2 400	Sika AG	445 311	415 352	3,7
6 773	Sociedad Quimica y Minera de Chile SA, CAAE	442 830	354 141	3,2
2 720	Solvay SA, cat. A	402 381	371 509	3,4
128 900	South32 Limited	393 703	415 224	3,7
101 210	SSAB AB	570 247	388 499	3,5
14 573	Ressources Teck Limitée, cat. B	497 070	428 300	3,9
21 032	Tokai Carbon Co. Ltd.	448 212	326 935	3,0
80 621	Uranium Participation Corporation	326 742	361 182	3,3
21 623	Vale SA, CAAE	367 775	389 365	3,5
5 638	West Fraser Timber Co. Ltd.	481 897	380 227	3,4
		<b>13 618 177</b>	<b>11 015 213</b>	<b>99,4</b>
<b>FNB</b>				
<b>Matériaux – fonds</b>				
15 295	VanEck Vectors Rare Earth/Strategic Metals ETF	543 228	283 143	2,6
		<b>543 228</b>	<b>283 143</b>	<b>2,6</b>
<b>Total des placements</b>		<b>14 161 405</b>	<b>11 298 356</b>	<b>102,0</b>
<b>Contrats de change à terme (note 6)</b>			<b>(245 306)</b>	<b>(2,2)</b>
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>			<b>23 718</b>	<b>0,2</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			<b>11 076 768</b>	<b>100,0</b>

# Harvest Global Resource Leaders ETF

## NOTES ANNEXES

31 décembre 2018

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Global Resource Leaders ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 26 janvier 2018 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 31 janvier 2018. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Suite 209, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions trimestrielles et la possibilité d'une plus-value du capital. Le Fonds réduit la volatilité des rendements en vendant des options d'achat couvertes sur au plus 33 % des titres en portefeuille. Le nombre d'options vendues peut varier en fonction de la volatilité du marché et d'autres facteurs.

### 2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS »). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 14 mars 2019.

### 3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 31 décembre 2018, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

#### Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

#### Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers* : Présentation des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En

# Harvest Global Resource Leaders ETF

conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

## Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

## Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

## Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

## Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global.

## Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour ouvrable. Le terme « jour ouvrable » désigne tout jour où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte aux fins de négociation.

## Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

## Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

# Harvest Global Resource Leaders ETF

## Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital et des pertes en capital nettes de 354 962 \$ pouvant être reportées aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la taxe de vente harmonisée (la « TVH ») de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de taxe sur les produits et services dans le cas des provinces non participantes.

## Entités structurées et entreprises associées

Le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer si un fonds négocié en bourse dans lequel investit le Fonds, mais qui n'est pas consolidé, présente les caractéristiques qui répondent à la définition d'entité structurée ou d'entreprise associée. Le gestionnaire a évalué les caractéristiques du fond sous-jacent et a conclu que celui-ci ne répond pas à la définition d'entité structurée ou d'entreprise associée, car le Fonds ne peut influencer ses activités.

## Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

## 4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HRES. Au 31 décembre 2018, le cours de clôture des parts était de 13,75 \$.

## Souscriptions et rachats

Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

# Harvest Global Resource Leaders ETF

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises et/ou rachetées pendant la période indiquée :

	Parts en circulation
<b>Émission initiale, le 31 janvier 2018</b>	<b>100 000</b>
Parts rachetables émises	700 000
<b>Total en circulation au 31 décembre 2018</b>	<b>800 000</b>

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 31 décembre 2018 s'est élevé à 652 021 parts.

## Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions trimestrielles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. Ces distributions seront versées au plus tard le 15<sup>e</sup> jour ouvrable du mois suivant la date d'arrêté des registres. Le montant des distributions pour la période close le 31 décembre 2018 s'est établi à 533 320 \$.

## 5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

### Frais de gestion

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds.

### Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, absorber une portion des charges d'exploitation du Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2018, le gestionnaire a absorbé 64 926 \$ du total des charges du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

### Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et les honoraires de services-conseils, les coûts liés aux administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 10 689 \$ pour la période close le 31 décembre 2018 et sont inclus dans les coûts de communication de l'information aux porteurs de parts dans l'état du résultat global.

## 6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les

## Harvest Global Resource Leaders ETF

gains (pertes) latents sur le contrat à terme sont présentés dans la variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change de l'état du résultat global, jusqu'à ce que le contrat soit dénoué ou partiellement réglé.

Au 31 décembre 2018, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 31 décembre 2018					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Marchés mondiaux CIBC inc., notation A+	14 février 2019	2 651 972 CAD	1 980 000 USD	(48 213 \$)	0,7466
Marchés mondiaux CIBC inc., notation A+	17 janvier 2019	1 778 201 CAD	1 170 000 EUR	(53 457 \$)	0,658
Marchés mondiaux CIBC inc., notation A+	17 janvier 2019	381 933 CAD	2 450 000 NOK	(5 014 \$)	6,4147
Marchés mondiaux CIBC inc., notation A+	17 janvier 2019	784 366 CAD	5 330 000 SEK	(37 313 \$)	6,7953
Marchés mondiaux CIBC inc., notation A+	17 janvier 2019	408 532 CAD	303 000 CHF	(12 718 \$)	0,7417
Marchés mondiaux CIBC inc., notation A+	17 janvier 2019	1 943 558 CAD	1 150 000 GBP	(58 243 \$)	0,5917
Marchés mondiaux CIBC inc., notation A+	17 janvier 2019	787 742 CAD	818 000 AUD	1 235 \$	1,0384
Marchés mondiaux CIBC inc., notation A+	17 janvier 2019	360 286 CAD	30 500 000 JPY	(19 901 \$)	84,655
Marchés mondiaux CIBC inc., notation A+	17 janvier 2019	385 689 CAD	1 895 000 DKK	(11 682 \$)	4,9133
<b>Total</b>				<b>(245 306 \$)</b>	

### Compensation des contrats de change à terme

Au 31 décembre 2018, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds répondaient aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers qui ont été compensés au 31 décembre 2018, aux montants bruts et nets. Veuillez prendre note que la compensation ne sera plus possible advenant la faillite de la contrepartie.

31 décembre 2018			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	1 235 \$	(1 235 \$)	–
Passifs dérivés	(246 541 \$)	1 235 \$	(245 306 \$)

## 7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

## Harvest Global Resource Leaders ETF

Au 31 décembre 2018, 102,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 564 918 \$.

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

### Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2018				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	2 606 501 \$	2 700 185 \$	(93 684 \$)	(0,8)
Dollar australien	794 820 \$	786 507 \$	8 313 \$	0,1
Couronne danoise	383 249 \$	397 371 \$	(14 122 \$)	(0,1)
Euro	1 851 312 \$	1 831 658 \$	19 654 \$	0,2
Yen japonais	332 195 \$	380 187 \$	(47 992 \$)	(0,4)
Couronne norvégienne	380 181 \$	386 947 \$	(6 766 \$)	(0,1)
Livre sterling	2 020 828 \$	2 001 801 \$	19 027 \$	0,2
Couronne suédoise	788 583 \$	821 679 \$	(33 096 \$)	(0,3)
Franc suisse	423 024 \$	421 250 \$	1 774 \$	–
<b>Total</b>	<b>9 580 693 \$</b>	<b>9 727 585 \$</b>	<b>(146 892 \$)</b>	<b>(1,2)</b>

\* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent respectivement à 9 450 403 \$ et à 130 290 \$.

Au 31 décembre 2018, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 7 345 \$, ou 0,07 %, sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

La quasi-totalité des titres du portefeuille étant libellés en devises et les dividendes et les primes des options d'achat reçus (le cas échéant) l'étant également, le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant la quasi-totalité de la valeur du portefeuille en dollars canadiens en tout temps.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds ne détient aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 31 décembre 2018, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

# Harvest Global Resource Leaders ETF

## Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut également des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain net latent sur les contrats à terme.

Au 31 décembre 2018, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

## Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

**Niveau 1** : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

**Niveau 2** : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

**Niveau 3** : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2018				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Actions</b>				
Actions ordinaires	10 271 707	–	–	10 271 707
CAAE	743 506	–	–	743 506
FNB	283 143	–	–	283 143
<b>Instruments dérivés</b>				
Contrats de change à terme	–	–	–	–
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>11 298 356</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>11 298 356</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Instruments dérivés</b>				
Contrats de change à terme	–	(245 306)	–	(245 306)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>–</b>	<b>(245 306)</b>	<b>–</b>	<b>(245 306)</b>

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 31 décembre 2018 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 31 décembre 2018.

La valeur des actions et des options vendues est basée sur les cours. La valeur des contrats de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

# Harvest Global Resource Leaders ETF

## Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Les tableaux suivants résument le risque de concentration du Fonds selon la région et le segment de marché.

Régions :

<b>Au</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	<b>% de l'actif net</b>
Europe	23,7
États-Unis	22,8
Royaume-Uni	18,2
Canada	16,7
Australie	7,1
Suède	7,1
Norvège	3,4
Japon	3,0
<b>Total</b>	<b>102,0</b>

Segment de marché :

<b>Au</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	<b>% de l'actif net</b>
<b>ACTIONS</b>	
Matériaux	99,4
Matériaux – fonds	2,6
<b>Total</b>	<b>102,0</b>

## 8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle au 31 décembre 2018.



### Siège social

710 Dorval Drive, Suite 209,  
Oakville (Ontario) L6K 3V7

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télééc. : 416 649-4542

Courriel :

[info@harvestportfolios.com](mailto:info@harvestportfolios.com)

---

#### MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexacts. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.